



HAL
open science

Les expériences sensibles de l'espace public, un prisme pour comprendre les rapports de pouvoir

Marie Kenza Bouhaddou, Antonin Margier

► To cite this version:

Marie Kenza Bouhaddou, Antonin Margier. Les expériences sensibles de l'espace public, un prisme pour comprendre les rapports de pouvoir. Colloque Agir dans la ville. Art et politique dans l'espace urbain 3 : du quotidien, Faculté d'architecture de Mions, Dec 2017, Mions, Belgique. halshs-04030749

HAL Id: halshs-04030749

<https://shs.hal.science/halshs-04030749>

Submitted on 15 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les expériences sensibles de l'espace public, un prisme pour comprendre les rapports de pouvoir

Présentation : réflexion croisée à partir de nos terrains respectifs pour réfléchir à l'intérêt d'analyser les expériences sensibles pour comprendre les rapports de pouvoir.

Introduction :

Dans un contexte concurrentiel entre villes, les espaces publics sont devenus des vitrines à valoriser pour rendre les villes attractives, initiant de nouveaux modes de production passant autant par la privatisation que la marchandisation ou sécurisation. C'est souvent à l'aune de ces transformations qu'ont été analysés les rapports de pouvoir dans les espaces publics, autour des phénomènes qui en découlent de fermeture, de criminalisation de la pauvreté, d'aménagements hostiles à certains publics, etc. Or, à l'ombre de ces transformations liées à la néo-libéralisation de la fabrique de la ville, de nouvelles pratiques émergent également dans les espaces publics qui visent plutôt à renforcer l'appartenance des citoyens à la ville, à leur quartier et à promouvoir l'exercice de la citoyenneté. C'est une production des espaces publics qui se veut plus locale et participative et qui mobilise différents outils comme l'art public, l'animation culturelle, le verdissement, et qui participe d'une nouvelle **esthétique urbaine**, dans la mesure où elle transforme **l'expérience sensible des lieux** pratiqués quotidiennement. S'inscrivant plutôt dans des espaces publics périphériques ou péri-centraux, ces pratiques visent à développer un **pouvoir d'agir**, à favoriser une prise en charge de leur environnement par les citoyens et les habitants d'un quartier, à les inciter à transformer leur quotidien. Or, nous émettons l'hypothèse dans cette communication que la mise en œuvre de ces nouvelles esthétiques peut également traduire des rapports de pouvoir dans les espaces publics, moins faciles à percevoir que les formes ostentatoires de l'autorité comme la privatisation par exemple, notamment parce qu'ils s'inscrivent dans l'expérience sensible des lieux. Dans cette perspective, nous souhaitons présenter et mettre en discussion deux cas d'étude : la mobilisation d'une association de riverains pour se réapproprier les espaces publics dans le *Village Shaugnessy* à Montréal et *Prenez Racines*, une expérimentation artistique menée à *Mermoz*, dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon, dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain. Deux exemples différents dans la mesure où ils mettent en jeu des acteurs différents,

avec une puissance d'agir différente mais qui permettent de saisir comment se recomposent des rapports de pouvoir, comment l'expérience sensible peut également être un champ d'action. À travers ces deux exemples, l'objectif est donc d'essayer de « déconstruire le sens profond de l'esthétisation des espaces publics à laquelle nous assistons » et à « développer une analyse critique des formes actuelles d'instauration du sensible » (Thibaud, 2013 : 5). Afin de présenter nos cas, il convient de préciser ce que nous entendons par expérience sensible. Nous nous appuyons sur l'idée que l'individu est un être qui éprouve, qui perçoit, qui évalue l'espace à partir de son corps, son ressenti, ses affects, son expérience. Parler d'expérience sensible de l'espace s'appuie donc sur l'idée d'interactions profondes entre la subjectivité des individus et la matérialité du monde extérieur, interactions qui orientent nos représentations et nos actions. Le sensible, en tant que méthode de recherche, permet aussi d'entrer dans le micro, d'analyser les « stratégies du minuscule ».

Ex : le cas du VS à Montréal. Un quartier situé à l'ouest du centre-ville, qui connaît un processus de gentrification depuis plusieurs années et dans lequel certains espaces publics sont occupés par des personnes sans-abri et autochtones qui se sont appropriés ces lieux et qui ont réussi à y trouver un espace de reconnaissance qui leur permet de faire un chez-soi et d'*habiter*. Or cette occupation a suscité ces dernières années une réaction de la part de certains riverains qui ne se reconnaissent pas dans les espaces publics, qui estiment que cette occupation non désirée est une forme de désappropriation de leur espace de vie. À cet égard, une association de riverains a été créée avec pour objectif de favoriser la réappropriation citoyenne des espaces publics. Cette association de riverains initie certaines pratiques pour **embellir les espaces publics**, comme les corvées de nettoyage ou les concours d'embellissement floral des pas de porte qui visent à inciter les riverains à verdir l'espace, à modifier les valeurs symboliques associées au quartier. Tout un travail de lobbying est également à l'œuvre pour obtenir le soutien des pouvoirs publics dans leur démarche et pour inciter également les autorités municipales à intervenir sur les espaces publics du quartier. Cela correspond notamment à une volonté de la part des membres de l'association de réguler les espaces publics, avec cette idée sous-jacente qu'embellir les espaces publics fréquemment occupés par des personnes sans-abri permet de leur « rappeler que c'est occupé » par les riverains et ainsi de les amener à quitter les lieux. Au-delà de l'embellissement, c'est

l'animation qui est devenue un élément fondamental de leur action, à travers des cours de yoga, des ateliers de théâtre pour les enfants, des films en plein air, la création d'un marché hebdomadaire qui transforment les valeurs symboliques des espaces publics. L'animation est là aussi perçue comme un moyen de renforcer l'appropriation par les riverains considérés légitimes (autoproclamés), d'en transformer le sens et ainsi d'amener les sans-abri à s'éloigner : « Si tu animes un square, si tu attires des gens dans le square, si le square est utilisé et habité par ses citoyens, tu n'auras pas de problèmes, moins en tout cas, de ventes de drogues, puis les itinérants vont être plus policés, dans le pire des cas, ils vont s'en aller » (R1). Face à ces transformations, les personnes se sentent effectivement « out of place » (Cresswell, 1996). Plusieurs des personnes qui *habitent* ces espaces publics, au sens où elles s'y reconnaissent et où elles y trouvent une sécurité ontologique, se sentent mal à l'aise face à cette nouvelle esthétique. Il ne leur est pas interdit de venir, mais le contexte socio-symbolique environnant transforme leur expérience : beaucoup évoquent l'angoisse, la restriction, l'étouffement pour décrire leur expérience face à ces transformations, ce qui souligne notamment l'importance qu'avaient ces espaces publics. C'est notamment le décalage ressenti entre leur identité et le paysage perceptible des espaces publics qui provoque ce sentiment. De ce fait, de nombreuses personnes quittent le quartier et les relations sociales associées à ces lieux, certains qui vont les quitter seulement temporairement lors des animations pour revenir régulièrement, d'autres qui s'approprient des lieux périphériques pour maintenir tant bien que mal leur appropriation et préserver leurs modes d'habiter. Dans cette perspective, ces personnes tendent à se faire discrètes, à s'adapter à ces nouvelles normes, c'est à dire à s'invisibiliser d'elles-mêmes pour ne pas attirer l'attention, pour que leur visibilité et leurs usages ne constituent pas une rupture dans le paysage perceptible. Et ainsi, elles participent finalement à favoriser le déploiement de cette nouvelle esthétique souhaitée par les riverains.

MK

Ex : le cas de Lyon, *Prenez Racines !*

Prenez Racines ! est une expérimentation artistique menée dans un quartier d'habitat social, dans le 8^e arrondissement de Lyon depuis 2009. Dans un contexte de renouvellement urbain d'un quartier de grands ensembles, l'artiste Thierry Boutonnier, avec l'aide de la médiatrice

de la maison des jeunes et de la culture locale, proposent aux habitants de parrainer un arbre qu'ils devront planter, soigner dans une pépinière puis transplanter dans leur quartier rénové, une fois les travaux d'aménagement terminés dans un verger qu'ils auront contribué à construire.

Il s'agit d'une « sculpture sociale », une œuvre totale, sociale, environnementale et politique, au sens où Joseph Beuys (1974) l'entend, héritière de l'art contextuel, relationnel, participatif et *outdoor* (Ardenne, 2002 ; Bourriaud, 2001 ; Zask, 2011).

Prenez Racines ! s'inscrit dans un double cadre, celui des actions menées dans le cadre de la politique de la ville, qui promeut le vivre ensemble, le retour d'un lien social brisé et celui du projet de renouvellement urbain supposé apporter une mixité sociale et urbaine. Aux enjeux sociaux et socioculturels de l'un -participation, citoyenneté- s'ajoutent non seulement les enjeux de mixité de l'autre, mais aussi, des échelles d'intervention, des acteurs, des modalités de travail différents.

Le projet a permis la constitution de deux groupes, celui des parrains des arbres, visibilisé, légitimé et reconnu par l'ensemble des acteurs de l'aménagement et des élus, et un groupe, aux contours plus flous de jeunes gens ayant participé aux chantiers de création de la pépinière [désignés comme jeunes pousses par la mjc et l'artiste]. Les parrains sont rassemblés, au quotidien, autour d'un « faire » et d'un « travail du commun » qui les rend acteurs et actifs dans le cadre – et en dehors du cadre – de *Prenez Racines !* Ce groupe qui existe depuis 2010 ne s'est jamais, malgré la pression de la structure culturelle porteuse du projet, constitué en association, à la fois pour maintenir un lien affectif et logistique avec cette dernière et surtout pour manifester une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Tandis que le second groupe peine à être reconnu comme un collectif légitime, par les parrains ou les acteurs du projet, à la fois pour des questions d'implication de certains de ses membres dans des dégradations, et parce que l'usage qu'ils réclament des lieux n'est pas « bienséant » (ne rien faire, discuter, fumer la chicha).

Des moments de collaboration comme les chantiers de jeunes, permettent de rassembler tous les acteurs autour d'objectifs concrets communs, mais le reste du temps, les tensions sont palpables entre les groupes, les uns réclamant plus de visibilité et de reconnaissance, les

autres s'arrogeant le droit de définir les normes et usages du lieu, incluant ceux qui les respectent et excluant les intrus alors marginalisés.

Alors même qu'ils ont construit l'esthétique de ce lieu, les deux groupes vivent des expériences esthétiques de cet espace public bien différentes. Les parrains lui accordant une représentation politico-sociale idéale d'antichambre de la démocratie, les jeunes gens, sans doute dans une vision plus individualiste, souhaitant seulement être reconnus comme membres du projet et réclamant le droit de s'approprier le lieu, eux-aussi, de la manière qu'ils souhaitent. Si les premiers, du fait de la contractualisation de leur implication - ils sont officiellement les parrains, sont légitimes - leur présence au quotidien est donc à la fois républicaine et religieuse. En revanche, les seconds sont vus comme des intrus (par les nouveaux arrivés dans le quartier, fraîchement propriétaires qui entendent bien maintenir la sécurité et des usages privés, on les taxe alors d'être « trop bruyants » ; mais aussi par les marraines qui viennent jardiner qui les trouvent « pas dangereux mais bon, ils salissent et ne respectent pas le travail qui est fait » et qui se sentent « bousculées » par leurs manières jugées trop brusques). Explicitement et implicitement, ils sont régulièrement sommés d'aller vaquer un peu plus loin, sachant pertinemment qu'ils n'ont pas d'autres lieux pour vaquer, que c'est le seul lieu de regroupement. Finalement ce qui se joue dans cette petite guerre de voisinage c'est la confrontation de plusieurs légitimités, celle de l'usage, incarnée par les parrains, celle du « faire » incarnée par les jeunes, celle de la propriété privée, incarnée par les nouveaux arrivants propriétaires et celle de l'action incarnée par l'artiste et la structure culturelle porteuse.

Discussion :

AM : Dans ces deux exemples, les transformations esthétiques et symboliques des espaces publics, qui prennent forme à travers ces différentes initiatives, « reconfigurent le paysage du perceptible » (Rancière, 2008 :55) et l'expérience sensible de chacun. Pour reprendre les termes de Lordon lorsqu'il analyse les structures institutionnelles, on peut dire que ces transformations esthétiques **affectent** les usagers de l'espace public, dans le sens où il l'entend, c'est-à-dire que « par rencontre de certaines choses extérieures, les individus subissent certaines **affections** qui les **affectent** d'une certaine manière, et les déterminent à

désirer faire certaines choses » (Lordon, 2013 : 16). Dans cette perspective, l'art de gouverner implique de moduler les affects puisque « c'est en affectant les individus qu'on les détermine à se conduire d'une certaine manière » (Lordon, 2013 : 246). Ainsi, dans le cas de Montréal, l'agir déployé par l'association vise à transformer l'espace public de manière à ce qu'il affecte positivement les riverains pour qu'ils y viennent, les occupent et en transforment les significations, et à ce qu'il affecte négativement les sans-abri de manière à ce qu'ils quittent les lieux. De la même manière, l'agir des parrains à Mermoz vise, comme le souligne Boutonnier, « à rendre les acteurs actants » et tend à faire d'eux un « public » au sens politique fort du terme, attentif (à lui-même, aux autres). Fort de cette expérience politique et esthétique partagée, ils transforment l'espace en même temps qu'ils enrichissent leurs représentations (d'eux-mêmes, des interactions, du monde). Toutefois, dans ce cas précis, ce partage demande une inscription dans le quotidien, qui ne peut pas être réalisée avec les jeunes gens – qui eux n'interviennent que ponctuellement sur l'espace public – de fait leur affectation est différente et moins politique. Pour autant elle existe et est légitime.

Finalement un partage du sensible s'instaure, mais qui dit partage ne dit pas toujours partage équitable. Aussi, pour certains l'expérience sensible de ce nouvel espace les incite à s'approprier ces lieux, et leur apporte une forme de reconnaissance tandis que pour d'autres, on peut noter une certaine difficulté d'appropriation (soit qu'ils se l'interdisent soit qu'ils en sont empêchés) dont l'issue est parfois la frustration [le cas de jeunes à Mermoz], parfois un sentiment d'être « out of place » [Montréal]. Ce qui peut amener les uns à entrer en conflit et à réclamer de la reconnaissance et de la visibilité, ou conduire les autres à ressentir une certaine anxiété, qui les amènera à quitter les lieux ou à se faire discrets. C'est en ce sens que s'instaure un partage du sensible que Rancière définit comme « [...] ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives » (Rancière, 2000 : 12). Ces parts respectives qui semblent s'imposer d'elles-mêmes aux individus dans l'expérience que chacun fait de l'espace esthétisé.

Les rapports de pouvoir ne s'inscrivent plus tant dans les interactions ou la mise en place de mécanismes disciplinaires mais bien dans **l'expérience sensible de l'espace** telle qu'elle est modulée par ceux qui ont la puissance et la légitimité d'agir. Ce n'est pas dans l'interdiction

d'accès des espaces publics que se manifeste des rapports de pouvoir et de domination mais dans la transformation de l'expérience sensible, dans la capacité de certains individus d'affecter celles des autres et d'orienter ainsi les usages des espaces publics.

MK: Ces rapports de pouvoir qui prennent forme dans l'agir citoyen et s'inscrivent dans le sensible sont d'autant plus efficaces qu'ils s'exercent au nom d'un intérêt supérieur, d'un **idéal d'inclusion**, qui est celui de la cohésion entre voisins dans le cas de Montréal et de la mixité et la participation citoyenne à Lyon. Dans les deux cas, les discours traduisent une volonté de créer un espace de partage à travers lequel puissent se renforcer les liens. À Montréal, les corvées de nettoyage, les repas et les fêtes en plein air ainsi que les concours d'embellissement visent à clairement à favoriser des interactions sociales et une appartenance partagée au quartier. À Lyon, le faire ensemble autour d'objectifs partagés, a aussi ambition d'instaurer du commun, au-delà de cela, les fêtes et les animations régulières (des *Tree parties* marquent l'entrée dans chaque nouvelle saison et des Voizinales sont des rendez-vous mensuels pour l'ensemble des habitants du quartier qui permettent comme à Montréal d'être ensemble, dans une appartenance partagée) à la différence près que dans le cas lyonnais, l'inclusion de tous est une volonté politique, portée par plusieurs des acteurs et par la structure culturelle. Le projet s'il est traversé par des velléités d'exclusion des jeunes gens, et de réordonnement suivant la loi des parrains, parvient à maintenir une forme d'équilibre entre inclusion et exclusion. Pour autant, cet espace partagé ne se pense, dans les deux cas, qu'en fonction de son inscription dans un ensemble de normes dans lesquelles ne rentrent pas certains publics. La « réappropriation citoyenne des espaces publics » ne concerne finalement que les résidents du quartier, à Lyon, en revanche, la situation est plus complexe, si les moments d'inclusion existent pour les jeunes (chantiers ou fêtes), cette dernière n'est pas pour autant garantie et il n'est pas toujours aisé pour la structure culturelle de concilier leurs désirs légitimes d'être pris au sérieux et l'idéal inclusif du projet. Pour autant, des expérimentations sont menées, ainsi, depuis quelques semaines, le groupe, frustré par les conflits fréquents est venu s'en plaindre à la médiatrice « on pourrait vraiment en faire une série télé ! », elle les a alors pris au mot et les accompagne depuis dans la réalisation d'une web série locale autobiographique.

Face à la manière dont s'exercent ces rapports de pouvoir, les **actes de résistance** peinent à trouver une efficacité puisque les formes de résistances mises en œuvre semblent renforcer le rapport de domination qui s'est instauré. À Montréal, si les sans-abris et les personnes marginalisées veulent rester dans les lieux, c'est au prix d'une adaptation de leurs pratiques, de leur propre invisibilisation, ce qui qui renforce finalement l'essor et le déploiement de cette nouvelle esthétique. À Lyon, certains actes de résistance semblent passer par des pratiques considérées comme illégitimes ou délinquantes, ce qui renforce la dimension intrusive des jeunes et la légitimité des parrains. Ainsi, devant les réprimandes régulières des mairaines en rapports aux détritrus laissés dans le verger après leur passage, les jeunes ont décroché des lettres de l'enseigne du projet pour former le mot « pénis » disposé à l'entrée du lieu. Mais depuis quelques mois, le recours au sensible par les jeunes à travers leur participation à un chantier de graph puis au tournage d'une web série, semble proposer non seulement une nouvelle esthétique, mais le renversement des rapports de forces avec les parrains, qui reconnaissent dans ce recours à l'art, du beau et du respectable.

Ainsi, dans le cas de Montréal comme dans celui de Lyon, si les personnes veulent rester dans l'espace public, elles se doivent de se conformer aux nouvelles normes de l'espace, les sans-abris construisent des stratégies d'invisibilisation pour continuer d'être tolérés, tandis que les jeunes gens s'emparent des outils artistiques propres au projet pour réclamer leur légitimité à rester et prendre part.